



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1031

Conseils d'administration du collège Gisèle Halimi et du Lycée Docteur Charles Mérieux situés dans le 7ème arrondissement de Lyon, désignations des représentants par le Conseil municipal - Conseil d'administration du lycée des métiers Louise Labé à Lyon 7ème, remplacement d'un représentant par le Conseil municipal

Secrétariat général

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. DOUCET Grégory

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1031 - CONSEILS D'ADMINISTRATION DU COLLEGE GISELE HALIMI ET DU LYCEE DOCTEUR CHARLES MERIEUX SITUES DANS LE 7EME ARRONDISSEMENT DE LYON, DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE DES METIERS LOUISE LABE A LYON 7EME, REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (SECRETARIAT GÉNÉRAL - DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

I - Contexte :

Pour adapter l'accueil des élèves à la croissance démographique de l'agglomération lyonnaise, deux nouveaux établissements scolaires ont été construits dans le 7^e arrondissement de Lyon : le collège Gisèle Halimi et le lycée Docteur Charles Mérieux.

Le collège Gisèle Halimi situé 8 allée Eugénie Niboyet à Lyon 7^e :

La construction de ce collège répond à l'augmentation de la population dans le quartier de Pré-Gaudry à Gerland. Conçu pour accueillir 700 élèves en capacité pleine, il compte, pour la rentrée 2021, 264 élèves répartis dans les classes de 6^e et de 5^e.

Le lycée Docteur Charles Mérieux situé 2 avenue du Pont Pasteur à Lyon 7^e :

Construit pour répondre aux enjeux démographiques de l'agglomération lyonnaise, ce lycée accueillera à terme 780 à 820 élèves et une classe ULIS (Unité locale d'insertion scolaire) de 12 élèves. 400 élèves répartis dans les classes de 2^{de} et de 1^{ère} sont accueillis pour la rentrée 2021.

Les collèges et lycées publics locaux sont administrés par des conseils d'administration composés de 24 ou 30 membres selon différents critères détaillés ci-après, parmi lesquels figurent des représentants des collectivités.

La représentation dans les conseils d'administration de ces établissements situés sur le territoire de Lyon doit se regarder ainsi :

■ Pour les collèges publics dont la capacité d'accueil est supérieure ou égale à 600 élèves ou comportant une section d'éducation spécialisée :

- 2 représentants de la collectivité de rattachement (la Métropole de Lyon) ;

- 2 représentants de la commune siège (la Ville de Lyon), en l'absence d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

■ Pour les collèges publics dont la capacité d'accueil est inférieure à 600 élèves et ne comportant pas de section d'éducation spécialisée :

- 2 représentants de la collectivité de rattachement (la Métropole de Lyon) ;
- 1 représentant de la commune siège (la Ville de Lyon), en l’absence d’EPCI.
- Pour les lycées publics et lycées publics professionnels :
 - 2 représentants de la collectivité de rattachement (la Région) ;
 - 2 représentants de la commune siège (la Ville de Lyon), en l’absence d’EPCI.

Conformément aux désignations de représentants faites par délibérations n° 2020/36 du 30 juillet 2020 et n° 2020/257 du 19 novembre 2020, les représentations sont les suivantes :

ARR	Etablissements	Catégories	Titulaire Suppléant	rang	Délégués Ville de Lyon
1	COLLEGE DE LA TOURETTE	Collège de plus 600 élèves	Titulaires	1	Nathalie PERRIN-GILBERT
				2	Benoit SCIBERRAS
			Suppléants	1	Sylvain GODINOT
				2	Malika HADDAD GROSJEAN
1	LYCEE DES METIERS JACQUES DE FLESSELLES	Lycée professionnel	Titulaires	1	Yasmine BOUAGGA
				2	Bertrand PINOTEAU
			Suppléants	1	David SOUVESTRE
				2	Fatima BERRACHED
1	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA MARTINIÈRE DIDEROT - TERREAUX	Lycée	Titulaires	1	David SOUVESTRE
				2	Jean-Christian MORIN
			Suppléants	1	Yasmine BOUAGGA
				2	Laurence HUGUES
1	LYCEE PROFESSIONNEL DIDEROT	Lycée professionnel	Titulaires	1	David SOUVESTRE
				2	Laurence HUGUES
			Suppléants	1	Sylvain GODINOT
				2	Bertrand PINOTEAU
2	COLLEGE AMPERE	Collège de moins 600 élèves	Titulaire	1	Pierre OLIVER
			Suppléant	1	Florence VERNEY-CARRON
2	COLLEGE JEAN MONNET	Collège de moins 600 élèves	Titulaire	1	Pierre OLIVER
			Suppléant	1	Florence VERNEY-CARRON
2	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AMPERE	Lycée	Titulaires	1	Pierre OLIVER
				2	Pauline GROSJEAN
			Suppléants	1	Florence VERNEY-CARRON
				2	Stéphanie STAN
2	LYCEE JULIETTE RECAMIER	Lycée	Titulaires	1	Pierre OLIVER
				2	Pauline GROSJEAN
			Suppléants	1	Florence VERNEY-CARRON
				2	Stéphanie STAN
3	COLLEGE GILBERT DRU	Collège de plus 600 élèves	Titulaires	1	Bertrand MAES
				2	Nouria MAHMOUDI
			Suppléants	1	Emmanuel VIVIEN
				2	Amandine BARIOZ-PLANCHE

ARR	Etablissements	Catégories	Titulaire Suppléant	rang	Délégués Ville de Lyon
3	COLLEGE LACASSAGNE	Collège de moins 600 élèves	Titulaire	1	Emmanuel VIVIEN
			Suppléant	1	Julie NUBLAT-FAURE
3	COLLEGE MOLIERE	Collège de moins 600 élèves	Titulaire	1	Steven VASSELIN
			Suppléant	1	Béatrice DE MONTILLE
3	COLLEGE PROFESSEUR DARGENT	Collège de plus 600 élèves	Titulaires	1	Isabelle PRIN
				2	Guy CORAZZOL
			Suppléants	1	Bertrand MAES
				2	Nouria MAHMOUDI
3	COLLEGE RAOUL DUFY	Collège de moins 600 élèves	Titulaire	1	Isabelle PRIN
			Suppléant	1	Akif EKINCI
3	LYCEE LACASSAGNE	Lycée	Titulaires	1	Julie NUBLAT-FAURE
				2	Akif EKINCI
			Suppléants	1	Steven VASSELIN
				2	Béatrice DE MONTILLE
4	COLLEGE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	Collège de moins 600 élèves	Titulaire	1	Remi ZINCK
			Suppléant	1	Chloë VIDAL
4	COLLEGE CLEMENT MAROT	Collège de moins 600 élèves	Titulaire	1	Remi ZINCK
			Suppléant	1	Chloë VIDAL
4	LYCEE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	Lycée	Titulaires	1	Rémi ZINCK
				2	Samuel MECKLENBURG
			Suppléants	1	Marie-Agnès CABOT
				2	Sylvie PALOMINO
4	LYCEE PROFESSIONNEL CAMILLE CLAUDEL	Lycée professionnel	Titulaires	1	Alexandre CHEVALIER
				2	Aline GUITARD
			Suppléants	1	Sylvie PALOMINO
				2	Yannick PAPAIX
5	COLLEGE JEAN CHARCOT	Collège de moins 600 élèves avec SEGPA	Titulaires	1	Tristan DEBRAY
				2	Béatrice GAILLIOUT
			Suppléants	1	Marielle PERRIN
				2	Bertrand ARTIGNY
5	COLLEGE JEAN MOULIN	Collège de plus 600 élèves	Titulaires	1	Tristan DEBRAY
				2	Joanny MERLINC
			Suppléants	1	Marielle PERRIN
				2	Marie DUARTE
5	COLLEGE LES BATTIERES	Collège de moins 600 élèves	Titulaire	1	Nadine GEORGEL
			Suppléant	1	Nicolas HUSSON
5	LYCEE DE SAINT JUST	Lycée	Titulaires	1	Nicolas HUSSON
				2	Anne PROST
			Suppléants	1	Sophia POPOFF
				2	Marie DUARTE
5	LYCEE POLYVALENT DES METIERS	Lycée professionnel	Titulaires	1	Yann CUCHERAT
				2	Joanni MERLINC

ARR	Etablissements	Catégories	Titulaire Suppléant	rang	Délégués Ville de Lyon
	EDOUARD BRANLY		Suppléants	1	Béatrice GAILLIOUT
				2	Bertrand ARTIGNY
6	COLLEGE BELLECOMBE	Collège de plus 600 élèves	Titulaires	1	Françoise BLANC
				2	Christian TERMOZ-MAZAN
			Suppléants	1	Jean-Michel DUVERNOIS
				2	Olivier BOUZARD
6	COLLEGE VENDOME	Collège de plus 600 élèves	Titulaires	1	Laurence CROIZIER
				2	Dominique TRIBALAT
			Suppléants	1	Delphine BORBON
				2	Hervé BRUN
6	LYCEE EDOUARD HERRIOT	Lycée	Titulaires	1	Romain BILLARD
				2	Virginie FOURNEYRON
			Suppléants	1	Ludovic HERNANDEZ
				2	Véronique AZOULAY
6	LYCEE GENERAL DU PARC	Lycée	Titulaires	1	Pascal BLACHE
				2	Jacques STUDER
			Suppléants	1	Françoise BLANC
				2	Marc AUGOYARD
7	COLLEGE GABRIEL ROSSET	Collège de plus 600 élèves	Titulaires	1	Laurent BOSETTI
				2	Bénédicte PASIECZNIK
			Suppléants	1	Mohamed CHIHI
				2	Luc VOITURIER
7	COLLEGE GEORGES CLEMENCEAU	Collège de plus 600 élèves	Titulaires	1	Sylvie TOMIC
				2	Clément ESCARAVAGE
			Suppléants	1	Céline DE LAURENS
				2	Yacine FEKRANE
7	COLLEGE INTERNATIONAL DE LYON GERLAND	Collège de plus 600 élèves	Titulaires	1	Raphaël MICHAUD
				2	Barthélémy CHENAUX
			Suppléants	1	Céline DE LAURENS
				2	Luc VOITURIER
7	LYCEE DES METIERS LOUISE LABE	Lycée professionnel	Titulaires	1	Fanny DUBOT
				2	Yacine FEKRANE
			Suppléants	1	Laurent BOSETTI
				2	Loïc GRABER
7	LYCEE INTERNATIONAL DE LYON GERLAND	Lycée	Titulaires	1	Mohamed CHIHI
				2	Bénédicte PASIECZNIK
			Suppléants	1	Sylvie TOMIC
				2	Auréli GRIES
7	LYCEE POLYVALENT HECTOR GUIMARD	Lycée professionnel	Titulaires	1	Vincent MONOT
				2	Sophie PECOURT
			Suppléants	1	Fanny DUBOT
				2	Maxence GALLICE
8	COLLEGE ALICE GUY	Collège de moins 600	Titulaire	1	Patrick ODIARD

ARR	Etablissements	Catégories	Titulaire Suppléant	rang	Délégués Ville de Lyon
		élèves	Suppléant	1	Aurélié MARAS
8	COLLEGE HENRI LONGCHAMBON	Collège de plus 600 élèves	Titulaires	1	Olivier BERZANE
				2	Pierre MOURIER
			Suppléants	1	Patrick ODIARD
				2	Charles-Franck LEVY
8	COLLEGE JEAN MERMOZ	Collège de moins 600 élèves	Titulaire	1	Patrick ODIARD
			Suppléant	1	Jean-Luc GIRAULT
8	COLLEGE VICTOR GRIGNARD	Collège de plus 600 élèves	Titulaires	1	Olivier BERZANE
				2	Marine CHASTAN
			Suppléants	1	Patrick ODIARD
				2	Mamadou SY
8	LYCEE AUGUSTE ET LOUIS LUMIERE	Lycée	Titulaires	1	Patrick ODIARD
				2	Jacques BONNIEL
			Suppléants	1	Victoire GOUST
				2	Anne-Rose EVA
8	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE COLBERT	Lycée	Titulaires	1	Patrick ODIARD
				2	Hubert BECART
			Suppléants	1	Samira BACHA-HIMEUR
				2	Clothilde FLAMANT
8	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA MARTINIÈRE MONPLAISIR	Lycée	Titulaires	1	Patrick ODIARD
				2	Marie-Claude DURAND
			Suppléants	1	Philippe PRIETO
				2	Anne-Rose EVA
8	LYCEE PROFESSIONNEL DU PREMIER FILM	Lycée professionnel	Titulaires	1	Sandrine RUNEL
				2	Vincent MABILLOT
			Suppléants	1	Patrick ODIARD
				2	Jean-François AUZAL
8	LYCEE PROFESSIONNEL Jean Lurçat	Lycée professionnel	Titulaires	1	Mathieu AZCUE
				2	Patrick ODIARD
			Suppléants	1	Samira BACHA-HIMEUR
				2	Angélique BAPTISTE
9	COLLEGE JEAN DE VERRAZANE	Collège de moins 600 élèves	Titulaire	1	Anne BRAIBANT THORAVAL
			Suppléant	1	François GENOUVRIER
9	COLLEGE JEAN PERRIN	Collège de plus 600 élèves	Titulaires	1	Emmanuel GIRAULT
				2	Yohann PARIS
			Suppléants	1	Pauline BRUVIER HAMM
				2	Servane DEBAUGE
9	COLLEGE VICTOR SCHOELCHER	Collège de moins 600 élèves avec SEGPA	Titulaires	1	Anne BRAIBANT THORAVAL
				2	Quentin CARPENTIER
			Suppléants	1	Marie ALCOVER
				2	Amaïa SAINZ-RUIZ
9	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA MARTINIÈRE DUCHÈRE	Lycée	Titulaires	1	François GENOUVRIER
				2	Yohann PARIS
			Suppléants	1	Marie ALCOVER

ARR	Etablissements	Catégories	Titulaire Suppléant	rang	Délégués Ville de Lyon
				2	Quentin CARPENTIER
9	LYCEE JEAN PERRIN	Lycée	Titulaires	1	Adrien DRIOLI
				2	Marion CRETINON
			Suppléants	1	Anne BRAIBANT THORAVAL
				2	Elie PORTIER

II - Modalités de représentation :

En vertu de l'article R 421-33 du code de l'éducation, le représentant de la collectivité et son suppléant sont désignés par l'assemblée délibérante. Lorsque les représentants d'une même collectivité territoriale sont au nombre de deux, le président de l'assemblée délibérante peut proposer la désignation d'une personne n'appartenant pas à l'assemblée délibérante comme l'un de ses deux représentants.

Il est procédé à une nouvelle désignation à la suite de chaque renouvellement partiel ou total de l'assemblée délibérante de la collectivité.

Pour chaque représentant titulaire, un représentant suppléant est désigné dans les mêmes conditions. Celui-ci siège au conseil d'administration en cas d'empêchement du représentant titulaire.

1- Désignations au sein des deux nouveaux établissements ouverts à Lyon 7^e :

Au regard de la capacité d'accueil des deux nouveaux établissements construits dans le 7^e arrondissement de Lyon, il est proposé au Conseil municipal de procéder aux désignations suivantes :

- Collège Gisèle Halimi : 2 titulaires et 2 suppléants, dont 1 titulaire et 1 suppléant peuvent être choisis en dehors des membres du Conseil municipal ;
- Lycée Docteur Charles Mérieux : 2 titulaires et 2 suppléants, dont 1 titulaire et 1 suppléant peuvent être choisis en dehors des membres du Conseil municipal.

2- Désignation en remplacement d'un représentant :

Monsieur Loïc GRABER, désigné par délibération n° 2020/36 du 30 juillet 2020 pour représenter la Ville de Lyon au sein du Conseil d'administration du lycée des métiers Louise Labé à Lyon 7^{ème}, en tant que suppléant, a démissionné de son mandat de Conseiller du 7^e arrondissement.

Il est proposé au Conseil municipal de pourvoir à son remplacement au sein du Conseil d'administration du lycée des métiers Louise Labé à Lyon 7^{ème}, en tant que suppléant.

Vu le décret n° 2014-1236 du 24 octobre 2014 relatif à la composition du conseil d'administration des établissements publics locaux d'enseignement ;

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L 2121-33 ;

Vu le code de l'éducation et, notamment, son article R 421-33 ;

Vu les délibérations n° 2020/36 du 30 juillet 2020 et n° 2020/257 du 19 novembre 2020 ;

DELIBERE

- 1- Madame Céline De LAURENS, et Monsieur Yacine FEKRANE sont désignés, en tant que représentantes titulaires, à titre permanent et pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration du collège Gisèle Halimi, Lyon 7^{ème}.
- 2- Mesdames Fanny DUBOT, et Bénédicte PASIECZNIK sont désignées, en tant que représentantes suppléantes, à titre permanent et pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration du collège Gisèle Halimi, Lyon 7^{ème}.
- 3- Mesdames Sylvie TOMIC, et Bénédicte PASIECZNIK sont désignées, en tant que représentantes titulaires, à titre permanent et pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration du lycée Docteur Charles Mérieux, Lyon 7^{ème}.
- 4- Messieurs Mohamed CHIHI, et Yacine FEKRANE sont désignés, en tant que représentants suppléants, à titre permanent et pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration du lycée Docteur Charles Mérieux, Lyon 7^{ème}.
- 5- Madame Sarah PEILLON est désignée en remplacement de monsieur Loïc GRABER en tant que représentante suppléante, à titre permanent et pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration du lycée des métiers Louise Labé à Lyon 7^{ème}.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET